

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **10 septembre 2010**, à 15 h à la salle municipale située au 1207, rue de l'Église, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents : les conseillers(ères) Claude Lebel, Ginette Bouchard et Louis Lachapelle.

Le conseiller Martin Chainey arrive à 15 h 03, avant l'adoption de la résolution 2010-09-208.

Sont absents les conseillers Douglas Beard et Gilles Choquette, bien que dûment convoqués.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne

Est également présente Nancy Lussier directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 15 h et déclare la séance ouverte.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le *Code Municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-09-207

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 4. OCTROI CONTRAT POUR SERVICE D'INGÉNIERIE
 5. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE
 6. MCCCCF : PROTOCOLE D'ENTENTE PROJET CONSTRUCTION BIBLIOTHÈQUE
 7. PÉRIODE DE QUESTIONS
 8. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
-

Adoptée.

4. OCTROI CONTRAT POUR SERVICE D'INGÉNIERIE

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du Rapport de réception des soumissions pour les services d'ingénierie.

RAPPORT DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
SERVICE D'INGÉNIERIE
JEUDI LE 9 SEPTEMBRE 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoïn Stéphanie Hinse et Shayne Sévigny, employés municipaux

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière divulgue publiquement le nom des soumissionnaires ayant présenté une offre de service :

- Pluritec;
- Technica HBA.

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Le conseiller Martin Chainey arrive à ce moment.

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissionnaires ont été invités à soumissionner pour les services professionnels en génie civil, structure, mécanique et électricité du bâtiment pour la construction annexée à l'hôtel de ville pour l'implantation d'une bibliothèque municipale et transformation / modernisation de la salle municipale en salle polyvalente et que la municipalité a reçu deux soumissions;

CONSIDÉRANT l'évaluation des soumissions faite en suivant le système d'évaluation en deux étapes prévues par le Code Municipal;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été rejetée puisque le soumissionnaire n'a pas fourni les documents requis permettant l'analyse de la soumission ;

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission faite ;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'études recommande au conseil municipal de retenir les services de la firme Pluritec Ltée;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-208

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Pluritec Ltée, pour la réalisation des services d'ingénierie relative à la construction de la bibliothèque municipale et à la transformation de la salle municipale en salle polyvalente au coût de 29 708,70\$, taxes incluses.

Adoptée.

5. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

2010-09-209

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme LVM inc., pour la réalisation d'une étude géotechnique relative à la construction de la bibliothèque municipale et à la transformation de la salle municipale en salle polyvalente, au coût de 3 900,00 \$ plus les taxes applicables.

Que l'offre de service déposée le 2 septembre 2010, portant le numéro 10-0638-075 fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer l'acceptation de l'offre de services.

Adoptée.

6. MCCCCF : PROTOCOLE D'ENTENTE PROJET CONSTRUCTION BIBLIOTHÈQUE

Reporté à une prochaine séance.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2010-09-210

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à
15 h 15.

Adoptée.

Joëlle Cardonne
Mairesse

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*